ESSAI, SUR LES SATIRES DE MATHURIN REGNIER 1573-1613

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649165216

Essai, sur les satires de Mathurin Regnier 1573-1613 by James de Rotschild

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

JAMES DE ROTSCHILD

ESSAI, SUR LES SATIRES DE MATHURIN REGNIER 1573-1613



ESSAL

SUR LES SATIRES

DE

MATHURIN RÉGNIER

1573-1613

PAR

JAMES DE ROTHSCHILD

Le juge sans reproche est la postérité. (MATHURIN RÉGNIER.)

PARIS
AUGUSTE AUBRY, EDITEUR
ROS DAUPHINE, 16

1863

12 (SE)

L. 140/24 0,20

ESSAI

SUR LES SATIRES

DE

MATHURIN RÉGNIER

1573-1613

Cose B

•

PQ1701 A73 R6 Case

ESSAI

B

SUR LES SATIRES

ж

DE

MATHURIN RÉGNIER

1573-1613

Dans les éléments dont s'est lentement formé notre caractère national, c'est avec raison que, de nos jours, l'on s'efforce de rendre à l'esprit gaulois sa place légitime. Le Gaulois était né curieux et railleur; le Franc, tel que l'a peint Grégoire de Tours, a plus d'un trait de ressemblance avec le Gaulois, tel que l'a peint César. Si nous admettons que ce sont là les deux races dominantes dont nous descendons, pouvons-nous contester que nos aïeux aient aimé à se moquer par goût de ce qu'ils haïssaient, et souvent même de ce qu'ils paraissaient aimer. L'esprit français a toujours été satirique. Dès que la nation française a commencé d'exister, dès qu'elle a eu une littérature, la langue vive et déliée de nos aïeux

M618643

s'est merveilleusement prêtée à la satire, et la satire s'est fait une large place dans la littérature.

Cet esprit caustique, nous le trouvons dans les monuments les plus anciens de notre langue, dans les premiers essais de notre poésie nationale. Nous l'apercevons déjà au XIIe siècle dans les brûlantes improvisations de Bertrand de Born, et cent ans plus tard dans la Bible de Guyot de Provins; il règne dans les fabliaux du moyen âge, dans le Roman du Renart, dans le Castoyement, surtout dans le Roman de la Rose, ou Guillaume de Lorris flagelle sans pitié toutes les classes de cette société corrompue. Deux siècles après, il nous apparaît dans les épigrammes de Melin de Saint-Gelais et dans les coq-à-l'asne de Clément Marot. Puis, lorsque les guerres intestines du XVIe siècle ont enflammé les passions, l'esprit satirique prend une forme constante, un caractère particulier : la satire politique est née. La Menippée a de nombreux imitateurs, d'Aubigné, Chavigny et bien d'autres; la satire devient une arme terrible dans la main de chacun des partis; mais elle ne sert que les passions politiques et religieuses. Personne, en effet, ne songeait à modifier le caractère particulier de ce genre de composition; personne ne songeait à appliquer aux ridicules et

To during

aux vices de chacun ces railleries mordantes lancées contre une classe, contre un parti tout entier. Cependant un jeune homme sans naissance, presque sans fortune, mais nourri de la lecture des anciens, comprit que la satire telle que nous l'entendons aujourd'hui, la satire de mœurs, convenait singulièrement au génie de la langue et à l'esprit français. Le premier il aborda un genre que les Latins avaient traité avec tant de succès; il entra dans une voie que ses devanciers avaient indiquée seulement. Dans Mathurin Régnier la France avait son Juvénal.

Mathurin Régnier naquit à Chartres le 21 décembre 1573. Ses parents, sans consulter sa vocation, le destinèrent à l'état ecclésiastique, et, dès l'âge de onze ans, il fut tonsuré. Une conduite un peu légère l'obligea à quitter la France. Il suivit à Rome le cardinal de Joyeuse (1); revint ensuite à Paris; puis retourna à Rome en 1601, à la suite du duc de Béthune. La protection du frère de Sully valut à notre poëte un canonicat de la cathédrale de Chartres, et plus tard une pension de 2000 livres sur l'abbaye des Vaux-de-Cernai. Il mourut, au dire de Talle-

⁽¹⁾ Satire IIe.